

partir d'énergies renouvelables et de sources d'approvisionnement décentralisées. La solution de l'énergie douce a dès lors pour partie intégrante un vigoureux effort de conservation, étant donné que la demande ne saurait atteindre un niveau tel qu'elle ne puisse être satisfaite par les énergies renouvelables. Toutes les autres options de politiques énergétique qui s'attachent principalement à l'aspect offre et supposent de grosses infrastructures centralisées constituent la voie des énergies dures.

Le Comité est d'avis qu'une division aussi arbitraire des options énergétiques est inutile. De fait, elle pourrait même semer la confusion en faisant croire au grand public qu'il s'agit d'une alternative absolue dont les deux membres s'excluent mutuellement. Nous pensons que le Canada aura besoin, pour satisfaire à la demande, d'une vaste gamme d'options allant des petites sources d'énergie renouvelable décentralisées aux sources centralisées de plus grande envergure. Nous soutenons en outre que la conservation doit être la pierre angulaire de toute politique énergétique quelle qu'elle soit, indépendamment de l'option—dure ou douce—retenue. Quelles que puissent être nos sources d'approvisionnement de demain, la conservation est, à court terme, la toute première priorité à respecter lorsque nous nous attaquons à nos problèmes énergétiques.

Pour ce qui est des sources d'énergie renouvelable, nous n'en savons pas encore assez à leur sujet pour pouvoir déterminer de façon péremptoire selon quel ordre de grandeur elles seront chacune capables de nous approvisionner. Ainsi, il est difficile d'imaginer les ramifications sociales que pourrait entraîner un engagement massif dans l'exploitation de la biomasse sur une grande échelle, et il nous est dès lors impossible d'évaluer avec précision et objectivité la quantité d'énergie que cette source de remplacement pourrait fournir. Dans un même ordre d'idées, un certain nombre de questions relatives aux répercussions d'une utilisation massive de l'énergie solaire restent encore sans réponse—quelles seraient les exigences matérielles, énergétiques et spatiales qui présideraient à la mise en place d'un grand nombre de petites installations solaires?—de sorte que nous ne savons pas quelles quantités d'énergie le soleil pourrait en fin de compte nous fournir.

Nous estimons qu'avant toute décision gouvernementale quant aux rôles respectifs des diverses sources d'énergie de remplacement et de leurs technologies connexes, il importe de se concentrer sur des activités de recherche et de développement beaucoup plus poussées afin de trouver les réponses aux questions comme celles que nous citons ci-dessus. Le Comité est d'avis que cette intensification des efforts de RD&D pour les sources d'énergie de remplacement et leurs technologies connexes devrait commencer immédiatement,

non pas que nous préconisons l'adoption de l'une ou l'autre option—énergie dure ou énergie douce—mais bien parce que nous considérons qu'il est impérieux de mieux connaître les options que le Canada devrait faire siennes pour l'avenir.

Il est indubitable que, pour rendre notre pays plus conscient de ses responsabilités énergétiques, il faudra—et c'est un premier pas important—sensibiliser chacun de nos concitoyens à la quantité d'énergie qu'il consomme, lui faire bien comprendre comment cette énergie a été exploitée et quels sont les véritables coûts économiques, sociaux et environnementaux de son utilisation. Qui plus est, puisque le Comité soutient que la conservation est l'un des aspects les plus importants de toute politique d'énergie de remplacement, il est *crucial* que le grand public prenne davantage conscience de ce qu'est l'énergie. Il serait possible d'y arriver en faisant plus d'efforts pour l'éduquer sur la façon d'utiliser et ne pas utiliser l'énergie et en donnant à tous et chacun le moyen de percevoir l'énergie de façon tangible, et nous pouvons illustrer cette thèse par l'exemple suivant. Dans les grands immeubles locatifs, là où les locataires paient un forfait pour l'électricité, rien ne vient les encourager à éteindre les lumières et à débrancher les appareils lorsqu'ils sont inutilisés. Toutefois, l'installation de compteurs individuels dans ces grands ensembles s'accompagne inmanquablement d'une réduction de la consommation totale du simple fait que, pour chaque locataire, la conservation a un effet tangible sous la forme d'une diminution de sa note d'électricité. Des innovations susceptibles d'entraîner ce genre d'*effet rétroactif* au niveau des conséquences de chacune de nos petites décisions quotidiennes en matière énergétique sont absolument indispensables pour nous aider à utiliser notre énergie avec plus de sagesse.

Ainsi donc, l'avenir énergétique envisagé par le Comité suppose implicitement que tous les Canadiens devront se rendre compte qu'il leur faut modifier leurs habitudes de façon à consommer moins d'énergie. Il est réconfortant de constater que ce changement d'attitude semble déjà exister dans une certaine mesure. Des milliers et des milliers d'automobilistes ont adopté la petite voiture, les consommateurs baissent leur thermostat, les maisons sont mieux construites et, de plus en plus, les populations urbaines reviennent vers les centres. Il est indubitable que cette tendance se poursuivra en s'intensifiant et, à mesure qu'évolueront les valeurs actuelles, la parcimonie et l'efficacité énergétiques deviendront les nouveaux symboles de succès.

Cette tendance est d'excellent augure pour l'avenir parce qu'elle signifie que les individus changent leurs habitudes en adoptant la voie d'une meilleure rentabilité énergétique et d'un plus grand respect de l'environnement. Une telle évolution sociale est encourageante en ce sens qu'elle est caractéristique des objectifs premiers